

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 65 Reçu en Préfecture le : 10/07/2024

ID Télétransmission: 033-213300635-20240709-136964-DE-

Date de mise en ligne: 12/07/2024

certifié exact,

Séance du mardi 9 juillet 2024 D-2024/206

Aujourd'hui 9 juillet 2024, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 17H07 à 17H19

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 15h50, Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15h50, Monsieur Fabien ROBERT présent jusqu'à 15H56, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 16H30, Monsieur

Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 17h07 Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h20 et Monsieur Cyrille JABER présent à partir de 16H30

Excusés:

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Ville de Bordeaux. Cession à Bordeaux Métropole de la parcelle cadastrée section BD n° 299 d'une superficie d'environ 253 m², sise à Bordeaux, 10 rue du Général de Cheyron. Transfert de charges.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'emprise du square Marie Louis Sue, sis à Bordeaux, 10 rue du Général de Cheyron, cadastrée section BD numéro 299, d'une superficie d'environ 253 m², appartient actuellement à la ville de Bordeaux.

Pour régulariser la situation de cet espace public, ayant vocation à conserver cette destination, la Ville de Bordeaux accepte de céder gratuitement à Bordeaux Métropole, compétente en matière d'espaces publics, ladite emprise du square Marie Louis Sue, à titre de transfert de charges.

Il est ici précisé que les cessions et les échanges de domaine public peuvent être réalisés sans déclassement préalable, en vertu de l'article L3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques, qui dispose que « les biens des personnes publiques (...) qui relèvent de leur domaine public, peuvent être cédés à l'amiable sans déclassement préalable, entre ces personnes publiques lorsqu'ils sont destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et relèveront de son domaine public »

La présente délibération a pour objet la validation de la présente opération par le conseil municipal de la Ville de Bordeaux, consistant en la cession, à titre gratuit et à titre de transfert de charges, à Bordeaux Métropole, de l'emprise du square Marie Louis Sue, sis à Bordeaux, 10 rue du Général de Cheyron, cadastrée section BD numéro 299, d'une superficie d'environ 253 m², et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire, de signer l'acte et tout autre document afférent à cette opération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux,

VU les articles L3111-1 et L3112-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis rendu par la Direction de l'Immobilier de l'Etat n°2024-33063-25631, en date du 29 mars 2024,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT ce qui a été exposé ci-dessus,

DECIDE

<u>Article 1</u>: d'approuver la cession à titre gratuit, de l'emprise du square Marie Louis Sue, sis à Bordeaux, 10 rue du Général de Cheyron, cadastrée section BD numéro 299, d'une superficie d'environ 253 m², appartenant à la Ville de Bordeaux, au profit de Bordeaux Métropole, à titre de transfert de charges.

 $\underline{\text{Article 2}}: \text{d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de cession et tous documents afférents à cette opération.}$

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 juillet 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET



DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT

DIRECTION DU FONCIER

COMMUNE DE BORDEAUX

IMMEUBLE SIS 10 RUE DU GENERAL DU CHEYRON RUE HENRI DUNAN

CESSION A BORDEAUX METROPOLE PAR LA COMMUNE DE BORDEAUX

CADASTRE

SECTION	PARCELLE	CONTENANCE	
BD	299	2a53ca	,

DRESSE PAR LE TECHNICIEN TERRITORIAL VU ET VERIFIE PAR 2 4 MAI 2024

BORDEAUX LE

PRESENTE PAR BORDEAUX LE

LE DIRECTEUR 2 4 MAI 2024

Onglet: PC 240 3452

Oligiet. PC2403432	MODIFIE LE GEOMETRE EXPERT D. BISSERVATIONS			
NUMERO DE CLASSEMENT				
grchive 2024		Esplanade Charles de Gaulle		
PC2403452.dwg		05 33 89 56 29	SERVICE DEMANDEUR	
DESSINATEUR: A B			A.P.	

Echelle : 1/10000



